Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260121-DEL_2026_01-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14/01/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	14

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- Mme Muriel BIHOUÉE – M. Gilles MAUGAIN –M Serge HERVÉ Adjoints - Mme Mathilde JOSSELIN — M. Erwan CARISSAN – Michel HUE – Fabien PHILIPPE – ~~Jean-Luc JOUANNO~~ - William LE TENO – Mme Sophie CRESTAUX – MM. Gilles LERAY - Olivier ROBLET- M. Cédric MARTEIL- Mme Clélie DE CELLES

Absent excusé :

Procuration :

Secrétaire de séance : MR HUE Michel

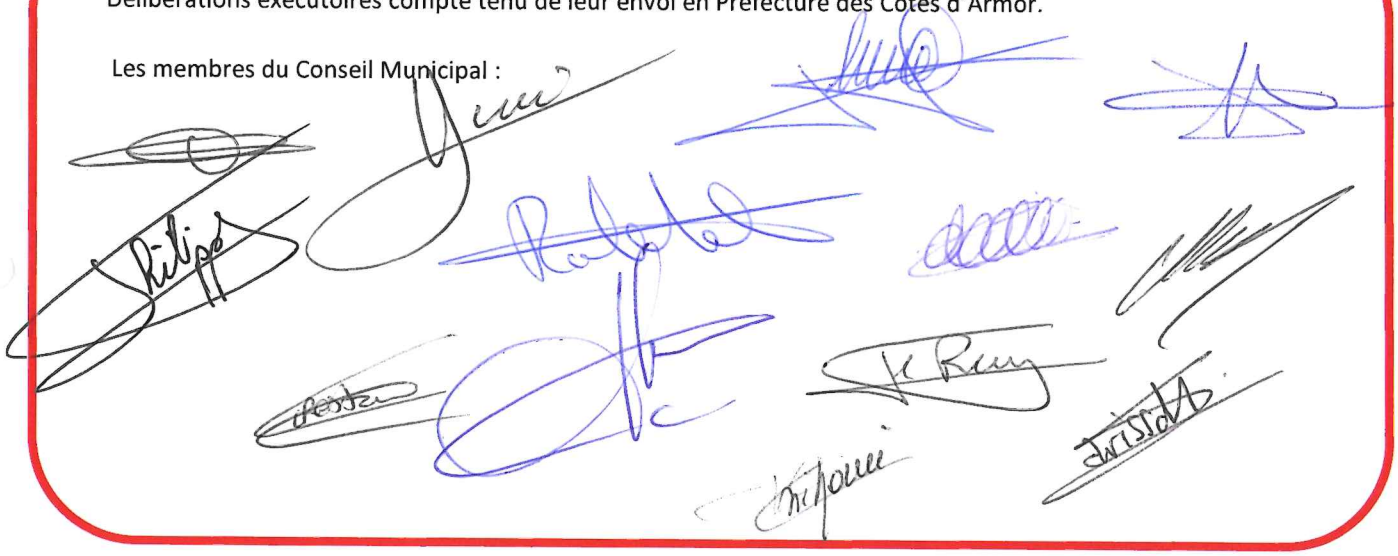
Délibération N° 2026-01

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2121-23 et R 2121-9, le compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2025 transmis à l'ensemble des membres est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations exécutoires compte tenu de leur envoi en Préfecture des Côtes d'Armor.

Les membres du Conseil Municipal :



Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :
Mickaël LEVEAU – MAIRE



Michel HUE, secrétaire de séance